

Services Techniques Municipaux

Lettre de consultation

La présente consultation concerne :

Réalisation de diagnostics immobiliers obligatoires pour la vente de plusieurs bâtiments appartenant à la Ville d'YVETOT Marché n°2023-DST-04

Maître d'ouvrage:

Ville d'YVETOT Place de l'Hôtel de Ville BP 219 76196 YVETOT Cedex Téléphone : 02 32 70 44 70

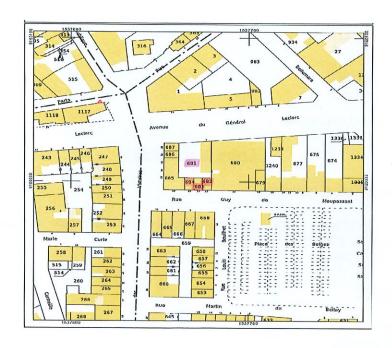
Contexte du projet :

La Ville d'YVETOT a entamé des procédures pour la vente de plusieurs bâtiments appartenant à la commune.

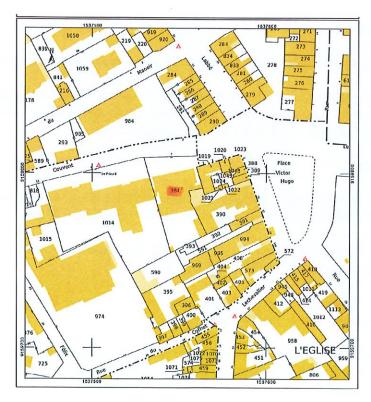
Le vendeur ayant une obligation générale d'information envers l'acheteur concernant tous les éléments qui pourraient déterminer son consentement, il convient de réaliser différents diagnostics techniques obligatoires lors d'une vente immobilière.

Bâtiments concernés:

- Local commercial et habitation Immeuble sis aux n°22 rue Guy de Maupassant Parcelle cadastrée section AI n°682 Année de construction : 1959 Surface : 117 m²
- Local commercial Immeuble sis aux n°24 rue Guy de Maupassant Parcelle cadastrée section AI n°683 Année de construction : 1959 Surface : 117 m²
- Local commercial Immeuble sis aux n°26 rue Guy de Maupassant Parcelle cadastrée section AI n°684 Année de construction : 1959 Surface : 117 m²
- 2 garages loués avec les locaux des 24 et 26 rue Guy de Maupassant, sis au n°1 avenue du Général Leclerc Parcelle cadastrée section AI n°681 Copropriété Année de construction : antérieur à 1979

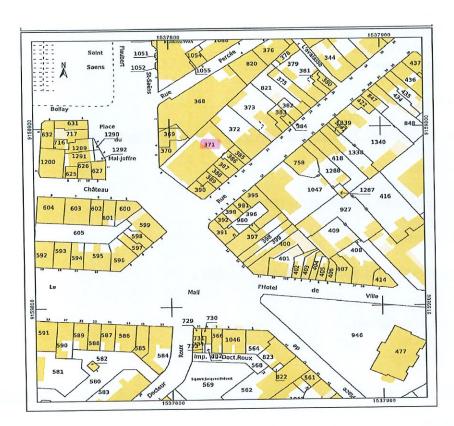


- Espace d'Accès au Droit et aux Services Publics du Plateau de Caux - Point Justice - Ancien tribunal d'Instance sis au n°7 rue du Couvent - Parcelle cadastrée section AI n°384 - Année de construction : 1800 - Surface : 516 m²



Page 2 sur 6

- Musée des Ivoires / Office du tourisme et ses annexes - Ancien tribunal de commerce sis au 8 Place Joffre - Parcelle cadastrée section AI n°371 - Année de construction : 1900 - Surface : 548 m²



Visites des sites:

Une visite préalable de l'ensemble des sites est préconisée et pourra se dérouler <u>sur rendez-vous</u> pris auprès de Madame Murielle LAMANT au 02 32 70 44 80 ou par mail : murielle.lamant@yvetot.fr

Un certificat sera remis lors de la visite.

Prestations demandées

- Pour le local commercial et habitation Immeuble sis aux n°22 rue Guy de Maupassant :
- Diagnostic plomb
- Diagnostic amiante
- État des risques et pollutions
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Diagnostic électricité

Page 3 sur 6

- Certificat de mesurage
- Pour le local commercial Immeuble sis aux n°24 rue Guy de Maupassant :
- Diagnostic plomb
- Diagnostic amiante
- État des risques et pollutions
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Diagnostic électricité
- Certificat de mesurage
- Pour le local commercial Immeuble sis aux n°26 rue Guy de Maupassant :
- Diagnostic plomb
- Diagnostic amiante
- État des risques et pollutions
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Diagnostic électricité
- Certificat de mesurage
- Pour les garages sis au n°1 avenue du Général Leclerc :
- Diagnostic plomb
- Diagnostic amiante
- État des risques et pollutions
- Diagnostic électricité
- Certificat de mesurage
- Pour l'Espace d'Accès au Droit et aux Services Publics du Plateau de Caux Point Justice :
- Diagnostic plomb
- Diagnostic amiante
- État de l'installation intérieur de gaz
- État des risques et pollutions
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Diagnostic électricité
- Certificat de mesurage
- Pour le Musée des Ivoires / Office du tourisme et ses annexes :
- Diagnostic plomb
- Diagnostic amiante
- État de l'installation intérieur de gaz
- État des risques et pollutions
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Diagnostic électricité
- Certificat de mesurage

Présentation des candidatures et des offres :

Il sera établi un devis par bâtiment.

Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite des réception des offres.

La durée du contrat est la durée de la mission.

Les candidats doivent respecter les mesures particulières de sécurité prévues pour l'exécution des prestations.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

Chaque devis fera l'objet d'un bon de commande spécifique en fonction de l'avancement de chaque dossier de cession. En cas d'annulation du projet de cession, le devis ne fera pas l'objet de commande.

Documents à produire :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Une proposition financière détaillée par site,
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en cours de validité au moment de la réalisation des prestations,
- Le certificat de visite en cas de réalisation de celle-ci,
- Le délai d'intervention à compter du bon de commande émis par les services de la Ville,
- Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner,
- Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur concernant le chiffre d'affaires global,
- Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Copie de la certification.

Critères de choix, notation:

- ✓ Le prix des prestations (80)
- ✓ Examen des garanties proposées (20) :

Page 5 sur 6

- Conformité des devis par rapport à la demande (10)
- Conformité des qualifications (5)
- Délai pour l'exécution des prestations (5)

Date limite et lieu de remise des offres :

L'offre du candidat devra parvenir à la Mairie d'YVETOT

- par courrier : Place de l'Hôtel de Ville BP 219 76196 YVETOT Cedex à l'attention de Madame Murielle LAMANT, Services Techniques Municipaux
- par courriel : murielle.lamant@yvetot.fr

Avant le Lundi 03 Avril 2023 à 16h30.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre:

Madame Murielle LAMANT Services Techniques Municipaux Téléphone: 02 32 70 47 71

Courriel: murielle.lamant@yvetot.fr

Pour le Maire et par délégation, L'Adjoint en charge des Finances et des Marchés Publics,

Alain CANAC